Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-213502362-20260630-DSEC2026_476-DE

REDON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES

Séance du 30 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente juin à treize heures, le Comité de la Caisse des écoles de Redon, dûment convoqué le onze juin s'est réuni en nombre prescrit par la loi, salle des commissions de l'Hôtel de Ville de Redon, sous la présidence de Monsieur Duchêne.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	7
Présents	7
Votants	7
Vote	
Pour	7
Contre	0
Abstention	0

Président de séance : Monsieur Pascal Duchêne

En présence de l'ensemble des membres du Comité de la Caisse des Ecoles à l'exception de :

- Absent excusé ayant donné mandat de vote :

,

- Absent excusé n'ayant pas donné mandat de vote :

Secrétaire de séance : Madame Marion Doucet

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-213502362-20260630-DSEC2026_476-DE

CAISSE DES ECOLES

MISE EN DORMANCE DU COMITE

Rapport de Monsieur le Président

Vu l'article L.212-10 du Code de l'Education, qui prévoit que lorsque la Caisse des écoles n'a procédé à aucune opération de dépenses ou de recettes pendant trois ans, elle peut être dissoute par délibération du Conseil municipal »,

Vu l'activité du budget de la Caisse des écoles,

EMET le souhait de mettre en dormance le budget de la Caisse des écoles à compter du 1er janvier 2027

PREND acte du fait que l'inactivité du budget de la Caisse des écoles pendant trois années consécutives donnera la possibilité au Conseil municipal de prononcer la dissolution dudit budget par délibération.



Pour extrait conforme,
Le Président